L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] piastres par an pour la feuille, payables d'avance. L'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la [illegible] et publiée trois fois par semaine, payables d'avance [illegible] toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun [illegible] ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser [illegible] devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, [illegible] première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les articles [illegible] détail, $60; les Banques, [illegible], Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, [illegible] pour navires, bateaux à vapeur, [illegible] de commerce [illegible] la commission, [illegible] payent à l'année et d'avance.

[illegible] des souscripteurs [illegible] est limité à un carré [illegible].

LES ANNONCES de marques, et de décès, les articles [illegible] l'attention du public à des ventes d'immeubles [illegible], les articles vagues par des passagers, les [illegible] &c. &c. devront payer au taux des [illegible].

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle [illegible] par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle [illegible] le double du prix des [illegible] ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des [illegible] d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan [illegible] de justice, ventes de plantations et habitations, [illegible] épaves ou égarés &c., [illegible] séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être [illegible] en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il [illegible] répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, désirant insérer chaque jour de nouvelles annonces, [illegible] la saison des plaisirs paieront: $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront double du [illegible].

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI —Le steamer des Etats Unis QUEEN OF THE WEST, capitaine Joe Green, partira positivement jour le port ci-dessus [illegible] 1 mai, à midi. Un plan de la chambre peut [illegible] au bureau des soussignés ou l'on peut arrêter [illegible] passages.
7 mai — H. E. LAWRENCE, 29 N. Levée.

POUR LA MOBILE.—Le superbe bateau à vapeur ECHO, capt. Little, est actuellement au bout du chemin à coulisses, au lac, il reçoit du fret et partira positivement [illegible] 8 du courant, après l'arrivée des chars de [illegible]. L'Echo prendra des passagers pour la baie St. [illegible] la Passe-Christiane, Mississippi City et Biloxi, et à [illegible] touchera aux lieux susdits. Pour fret ou passage, s'adresser à
GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le steamer de la malle des Etats Unis INDEPENDENCE, capitaine Sam Brukle, partira pour les ports ci-dessus samedi [illegible] 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, à l'extremité de rue Poydras ou à
H. E. LAWRENCE.
4 mai — 29 Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON & LES PORTS INTERMÉDIAIRES. Le steamer UNITED STATES, capt. Freleigh, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
1er mai. — 63, rue Gravier.

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE LEWIS URG & COVINGTON.—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus, [illegible] mardi et jeudi après l'arrivée des chars de [illegible] heures, et effectuera son retour tous les mercredi et vendredi. Il quittera aussi le rail road tous les samedis pour [illegible] dimanche après-midi.
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. Il a de superbes emménagements et peut offrir tous les [illegible] possibles.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord.
[illegible] av—6m

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON. [Nouvel arrangement.] Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara [illegible] les samedis. Pour fret ou passage, s'adresser au [illegible] ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier
27 avril — ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orleans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis [illegible] heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, [illegible] City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi [illegible] 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous [illegible] à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus [illegible] et arrivera à Mobile les mercredis à 6 heures. [illegible]
Il repartira de Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les [illegible] à 4 heures A. M. touchera aux endroits ci-dessus [illegible] à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures [illegible].
[illegible] au 22 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.
[illegible] avril

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le fin marcheur GEN'L. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant [illegible] saison entre plaquemine et la Nouvelle-Orléans. Il [illegible] la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches [illegible] et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.
[illegible]

Paquebot de Baton Rouge.—Le bateau à vapeur bien connu, TEME, capitaine J. [illegible], ayant été dernièrement réparé, fera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les [illegible] à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
[illegible]

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et [illegible] à 10 heures A. M. et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
5 dec

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les [illegible] il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemine, en partant de ce port tous les lundis [illegible] heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.
14 nov

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK. Devant partir le 9. Le navire paquebot OCMULGEE, capt. Leavitt, ayant tout son chargement engagé, partira positivement le jour susdit. Pour passage seulement, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à STETSON & AVERY,
7 mai — 28, rue Gravier.

POUR NEW-YORK. Le brick fin voilier MARY COLE, capitaine Hicks, a les trois quarts de sa cargaison engagée, et partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
7 mai — JOHN ALEXANDER, 15, Canal.

POUR NEW-YORK. Ligne de New-York et de la Louisiane. Le paquebot YAZOO, capt. B. J. H. Trask, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à JAMES E. WOODRUFF,
30 avril — 42, rue du Camp.

POUR NEW-YORK. Le brick ALDEBARAN, capt. Comely, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins rouges, ou à ALEXANDER & DOUGLASS,
12 avril — 15, rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hand—Le barque paquebot JOSEPHINE capitaine Johnson, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à JAMES D. DENEGRE,
5 mai — 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE. Le navire de 1ère classe CO-MERCE, capitaine T. Julius ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord sera expédié promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord en face de la monnaie ou à J. ALBERT, 26, rue St. Louis, ou N. F. COMLY, 97, rue du Camp.
2 av.

POUR PHILADELPHIE.—La goëlette fine voilière MOLAASKA, capitaine Colley, prendra le fret de 100 barils [illegible] sur la cote soit sur la levée. Pour [illegible] ou pour passage s'adresser à
3 avril — ALEXANDER & DOUGLASS, 15, Canal.

POUR BOSTON.—Le navire classé A. 1. JOHN HOLLAND, capitaine Snow, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JOHN A. MERRITT,
[illegible] avril — 43, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick FAVORITE, capt. Wilson, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à THAYER & CUSHING,
30 av — 30, rue Gravier.

Ligne de paquebots de la Nouvelle Orléans et de Baltimore—le 24 courant.
Le paquebot TIPPECANOE, capt. Adams, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
6 mai — 2, Douane.

POUR BALTIMORE.—Devant partir positivement dimanche le 9 courant—Le joli brick neuf EDIMBOURG, capitaine Crocker, a besoin de cinquante boucauts pour compléter sa cargaison. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Orange ou à JOHN ALEXANDER,
5 mai — 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH.—La goëlette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
6 mai — 97, rue du Camp.

ANTILLES, MEXIQUE, &c

Pour MATAGORDA, Port Lavacca et Linville (Texas)—La Goëlette fine voilière BOSTON PACKET, capitaine Frederic Arnot, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à WM. HENRY FULLER,
27 avril — 42 rue Poydras.

POUR LA HAVANE. La goëlette VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Paul, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à R. GRONING & co.
20 avril

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL. Le navire fin voilier WOODSIDE, capt. Welsh, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
3 mai — 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Swhaten, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
27 av — 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Passage seulement. Le paquebot KATHARINE, capt. Jackson Dorry, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
29 avril

POUR BARCELONE.—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co.
26 mars — 28, rue de la Vieille Levée.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts OCEAN, capitaine Willard, ayant une partie de sa cargaison engagée, a besoin de 400 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans ou à J. H. ASHBRIDGE,
28 avril — 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire supérieur A. 1. KATHARINE JACKSON, capitaine Dorry, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
21 avril — 97, rue du Camp.

PANACÉE DES INDIENS.

POUR la guérison des écrouelles, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, des hémorroïdes, ophtalmies chroniques, érysipèles, maladies de peau; catarrhes et migraines, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, enflammations chroniques, débilités générales, et vices de la circulation du sang.

Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéraments que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les Indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité là où tout autre remède a manqué.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne et prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.

Charleston, 20 janvier 1832.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de tems de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'aliments pour vivre. Je restai quelques jours dans cette situation, menacé de mourir d'inanition, lorsque je m'avisai de recourir à la panacée indienne dont je me trouvai bien au bout de 24 heures. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.

Signé — ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.
Prix... $2 — 1a fev

A LOUER présentement. Le grand magasin à trois et [illegible], situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER,
29 avril — 9 rue St-Louis

MANDEVILLE.

A LOUER présentement une maison agréablement située et convenable à une grande famille, elle se compose de plusieurs appartements, cour et jardin. Cette maison se trouve tout près du lac Pontchartrain—Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. R. Petit rue St Philippe entre les rues Tremé et Marais ou sur les lieux à Mr. COQUILLON. 2 avril

HOTEL BROADWAY.—CINCINNATI.

LE vaste établissement bien connu, situé près du débarcadaire des bateaux à vapeur et du bureau général des voitures, ayant été récemment repeint, [illegible] et amélioré dans le genre le plus élégant, est actuellement dans un état à recevoir convenablement les visiteurs. La chambre de lecture est pourvue de tous les principaux journaux de l'Union. Les salles de bains sont proprement arrangées. Les écuries sont vastes et bien dirigées. Le soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a précédemment reçu, assure qu'il n'épargnera ni soins ni dépenses pour rendre cet établissement digne de l'encouragement des voyageurs.
20 av—28 3 ps. — JOSEPH H. CROMWELL.

A LOUER—Le magasin No 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez; livrable de suite. S'adresser à F DE LIZARDI & Co.
24 av

MAISONS A LOUER—A louer présentement, deux maisons en briques à trois étages, situées rue Condé entre celle de l'Hopital et Quartier, occupées [illegible] par M. L. D. Peire et M. L. Lebeau. Loyer modéré et possession immédiate. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co.
20 avril — 52, rue Bienville

A LOUER PRESENTEMENT—La maison No 10 rue des Grands Hommes. S'adresser à R. BRUGIER, 9 rue St-Louis.
[illegible] avril

A LOUER PRESENTEMENT. UNE maison etage située rue du Maine entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis
28 avril

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, écurie et remise, rue du Canal, entre Tremé et Marais, s'adresser à B. & A. SOULIE, rue Bienville, no. 55, au premier.
21 av

MAGASIN rue de la Nouvelle Levée, à louer—Le soussigné transférera son bail du magasin no 8 de la Nouvelle Levée, entre les rues de la Commune et Gravier, faisant également face à la rue Tchoupitoulas, no. 12 — P. A. GIRAUD.
14 av

A LOUER—Deux maisons à trois etages, situées dans la rue Condé, entre les rues Hôpital et Quartier. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co. 7 av

A LOUER—Plusieurs appartements, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 47.
7 janv—

A LOUER—La partie supérieure d'une maison de résidence, sise dans la rue Royale no. 104. S'adresser sur les lieux ou rue de la Commune no. 28
23 mars

AUX DAMES LOUISIANAISES. Rue de Chartres No. 33, encoignure Douane.

MME. JONC, a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et le public en général, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de chapeaux, capotes pour Dames et enfans, des jolis bolivards en batiste, mousseline satinée pour robes, jaconas, chales filet, broderies, rubans, rubans et gants de Paris, [illegible], taine allemande, à tapisserie, soie floche, canevas, dessins échantillonnés et tout ce qui concerne la broderie, le tout à des prix très modérés. 24 mars

AVIS—Théodore, Coiffeur, rue de Chartres, no. 180, vis à vis l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur d'offrir aux amateurs de nouveauté, une variété complète d'articles de printemps, tels que, cravattes, petits cols, gants St. d'Ecosse, foulards blancs, bretelles blanches, chaussettes en fil écru, &c. &c. aussi un grand assortiment de parfumeries pour hommes et pour dames, toupets, bandeaux lisses et frisés, nattes, boucles et tours, tresses et toutes sortes de jolies nattes. Il est toujours prêt à travailler aux collections d'après les dernières modes de Paris.

On trouvera constamment dans son magasin, de bonnes parfumeries fines, des brosses en tout genre, peignes d'écailles et autres, nécessaires riches, rasoirs garnis, savons, ciseaux &c. &c. et tout ce qui concerne la bimbeloterie en général. Un très joli salon, (bien tenu,) pour la coupe des cheveux et la barbe, ainsi qu'un nouveau salon pour la coiffure des dames.
Un jeune homme coiffeur et barbier trouverait aujourd'hui de l'emploi chez le susdit. 14 av.

I. ROSSI,
PHARMACIEN ET DROGUISTE,
VILLE DE LAFAYETTE.
Rue de la Levée près du Ferry,

A reçu une nouvelle addition de drogues et médecines choisies et à vendre à des prix modérés. Tamarin, casse, crème de Tartre, manne, séné, huile de palma christi, sel d'epsom, camphre, huile d'amandes douces, sel de nitre, æther, eau de fleurs d'orange, gomme arabique, pois et papier à cautères, bandages, seringues, chlorure de sodium, de Labarraque, Antiglaireux, Le Roy purgatif et vomitif, sirop antiphlogistique, orge, chamomille, pâte pectorale, capsules gélatineuses, sulfate de quinquine, eau de r. se, têtes de pavots, pilules de santé &c. Avec un assortiment des préparations chimiques de Privatier. 5 avril

BRIQUES à feu, anglaises—De première qualité, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
13 mars — 132, Vieux Bassin et 137, Remparts

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. 2 oct — CHS. GUESNARD.

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par W. E. & R. MURPHY,
27 nov — 132, Vieux Bassin et 137, Remparts.

A VENDRE—MON HABITATION au Bayou Bœuf, dans la paroisse St. Landry, à trois milles au-dessous de la ligne des Avoyelles, contenant 120 arpens dont 240 sont défrichés, et le reste couvert de gros roseaux. Cette terre est bien située, est à l'abri des inondations et est d'une fertilité peu commune. On pense que chaque arpent peut être de suite cultivé. Les édifices qui s'y trouvent sont inférieurs à l'exception du moulin à coton, qui est neuf, fortement entouré et fait avec de bons matériaux. Désirant retourner au Nord, je vendrai cette habitation à bas prix et à des termes raisonnables. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Adams & Whitall à la Nouvelle-Orléans, ou au soussigné aux Opélousas.
13 avril—26 — T. A. COOKE.

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par I. ROSSI,
5 avril — Ville de Lafayette.

A VENDRE par le soussigné, pour clore des consignations:
100 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe et Pauillac;
45 barils vinaigre blanc;
35 demi barriques vin rouge;
15 demi pipes et 30 quarts eau de vie Cognac;
1000 caisses vin St. Julien, Lafite, Gruau Larose, Haut Brion;
4 caisses ceps à l'huile.
22 av — CHS. DUFOUR.

CIGARES de la Havane—300 milliers regalias et canones, marques de Hugues Fanny Elssler, &c. récemment reçus et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
22 avril — 28, Vieille Levée

SAUCISSONS de Lyon, jambons de Westphalie et de Cincinnati, fromages de Gruyère, langues fumées à vendre par VALETON & Co
20 avril — Encoignure Royale et Douane

PORC, graisse, haricots—25 barils porc; 5 do graisse, 26 sacs haricots, en débarquement du steamer Preemption, à vendre par 24 avril MERLE BYELLE & Co.

RIDEAUX—3 caisses contenant 64 paires de rideaux de mousseline, de beaux dessins, 2 bonbonnes esprit d'ammoniac, en débarquement de la barque Joséphine, à vendre par 24 avril MERLE BYELLE & Co.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du Cardinal de Cheverus de Bordeaux.
100 barriques vins rouge Montferrant. BENJ. LACOSTE,
23 av — 103, Royale, entre Conti et St. Louis.

JAMBONS—60 barils jambons de famille enveloppés supérieure, et 30 do do sacs enveloppes à vendre par
23 av — LAUVE BROTHERS, 26 V. Levée.

ARDOISES—Récemment reçu et à vendre des ardoises de toutes descriptions pour les toitures, par LYALL & DAVIDSON,
22 avril — 150 rue des Remparts.

ATTENDU—Un assortiment considérable de cuivre pour les toits journellement attendu de New-York, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
22 avril — 150 rue des Remparts.

ON demande à acheter une goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ 900 barils. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
22 avril — 15, rue du Canal.

SEL—500 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement du trois-mâts Echo, à vendre par GINN & DUNN,
22 av — 54, Nelle. Levée

A VENDRE par le soussigné—Quelques caisses papier à tapisser, franges en soie; cables do.; glands de saturne, le tout à très bas prix. F. PERRET,
1 avril — 46, rue Toulouse

CHEMISES françaises—100 douzaines blanches; 100 de en couleur; à vendre par FRED. BONIS,
23 mars 170 Royale, entre les rues St Pierre et Toulouse.

CHANGE sur New York à 10 et 60 jours de vue, à vendre chez CHEVREMONT & Co.
16 m — 55, rue Royale,

A VENDRE par le soussigné au débarquement du navire ELEONOR venant de Bordeaux,
1000 caisses de vin rouge.
24 av. — CH. S. DUFOUR.

MARCHANDISES sèches.
44 caisses indiennes 7/8 et 9/8 genre nouveau.
20 " guingans à carreaux.
20 " bas et demi bas de coton.
5 " Toile à chemises imprimée.
Reçues par le navire Monument et autres à vendre par CLASON & VLES,
27 avril — 44 rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés—15 rouleaux cuir à harnais &c. 6 de à semelles, reçus des Opelousas et provenant d'une des meilleures tanneries de l'endroit.
20 av — BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse.

QUARTIERS GENERAUX LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 20 avril 1841.

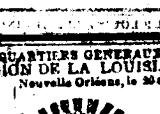

Ordre No. 8.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche 9 du mois prochain, et se réunira sur la pl ce d'armes à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'été, pour une revue d'inspection. La compagnie des Bienville Rangers, se rendra sur la place à 6 h ures et demie précises, pour en fermer le grillage en garder les portes.

Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade le lieutenant colonel Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.

Les chefs des différents corps, sont chargés en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier-Général, S. S. Relf, commandant la Légion de la Louisiane.
21 av — J. A. BEARD, aide-de-camp.

LANCIERS D'ORLEANS, ATTENTION.

Vous êtes prévenus que la Compagnie montera à cheval, Dimanche 9 du courant, à 6 1/2 heures précises du matin, équipement et harnachement complet, tenue d'été. Rendez-vous au lieu ordinaire du rassemblement.
On recommande d'être ponctuel.
Par ordre du Capitaine.
J. DUFFAU, mar. de logis chef.
5 mai

JEUNE GARDE A CHEVAL.

LA compagnie montera à cheval Dimanche prochain, 9 du courant, à 6 1-2 heures précises du matin; pour une revue d'inspection, conformément à la loi, et se réunira sur la place du cirque, uniforme d'été, pantalon blanc à [illegible] bandes.
Par ordre du capitaine.
PRALON, Maréchal des logis chef.
6 mai

CHASSEURS ST. BERNARD.

La compagnie montera à cheval Dimanche prochain, 9 du courant, à six heures précises du matin, et se réunira sur la place Washington. Tenue d'été.
Par ordre du capitaine,
W. F. BEICHSNAYDER, Brigadier fourrier.
6 ami—3

BATAILLON D'ARTILLERIE

LE Bataillon d'Artillerie prendra les armes dimanche prochain 9 mai, à huit heures précises du matin, pour une revue d'inspection générale.
Equipement complet, tenue d'été.
Rendez-vous à l'arsenal.
Les membres du bataillon sont requis de se conformer à la section 10 de l'article 9 des règlemens qui se trouvent chez M Mauberret, (rue Royale No. 239,) qui est chargé d'en délivrer une copie à tous ceux qui font ou qui voudraient faire partie du Bataillon.
L'attention des canonniers est également appelée à la section 3 de l'article 8 desdits règlemens.
Il y aura exercice à l'arsenal tous les mercredis et vendredis de 4 à 6 heures du soir et tous les dimanches de 10 heures à midi. Tous les canonniers qui voudront s'instruire sont invités à assister à ces exercices.
Par ordre du major, AD SCHREIBER,
26 avril — Adjudant major

GARDES D'ORLEANS, ATTENTION!!

Conformément à l'ordre du Brigadier Général de la Légion, S. S. Relf, la Compagnie prendra les armes Dimanche prochain 9 courant à 8 heures du matin, pour une revue d'Inspection.
Tenue d'été, rendez-vous ordinaire.
Par ordre du capit. Justin Durel.
ANT. DUBUC,
3 mai — Sergent major.

JAEGER ACHTUNG!

DIE Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert, sich naechsten Sonntag den 9ten May, um 6 1/2 Uhr Morgens precise, in voller Uniform ohne Tornister auf dem Versammlungs-Zimmer einzufinden, um einer Inspection Revue beizuwohnen.
Auf Befehl des Lieutenants Comdt.
D. HEMM,
5 avril — Unterjaeger.

ECLAIREURS D'ORLEANS, attention!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 9 du courant, et se rassemblera au lieu ordinaire, place du Cirque, à 6 heures du matin.
La compagnie devant être reçue dans la Légion, la plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine Nas. Gourlie.
F. A. AUBERT, serg. maj.
P. S. Une assemblée des bourgeois des membres de la compagnie aura lieu mercredi prochain 5 du courant, à 7 heures du soir pour affaires importantes. 3 mai

CAZADORES DE ORLEANS.
ATENCION!!!

La compañía se reunira el Domingo, nueve del corriente, a las seis y media de la mañana, para una revista de obligacion, casaca de paño y pantalon blanco. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad.
De orden del Capitan,
FCO. A. GARCIA,
3 mayo — Sargto-primero

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
Atencion.

La Compañía se reunirá el Domingo proximo, 9 del corriente, á las 6 en punto de la mañana, en el parage acostumbrado, con casaca de paño y pantalon blanco, y armamento completo, para una de las revistas de obligacion: se recomienda el mayor aseo y puntualidad al cumplimiento de esta orden.
Dada por el Capitan.
GUILLERMO MASAR,
Nueva Orleans, 4 de mayo 1841. — Sargento 2do.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

La Compagnia prendera le arm Domenica prossima 9 corrente, per una rivista di obligazione, e si riunira al passaggio di fronte della Borsa, alle ore 6 precise della mattina, in uniforme de' tate. Si spera una puntualita ed esattezza distinta.
Per ordine del Capitano Mondelli.
G. RAMELLA, Furiere.

GUARDIA DI JACKSON, ATTENZIONE.

LA Compagnia prendera le armi Domenica prossima, al 9 del corrente, alle 7 orre precise di mattina, e si riunira su Cabe del primo tenente. La tenuta è quella di state e per una rivista d'obbligazione.
Per ordine del Capitano.
Il Sargente Maggiore,
7 mai — C. TRISCONI.

ASSURANCES sur **LA VIE.**
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagans que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui permettront de mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans tout l'Angleterre, il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année: une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars — CH. BRIGGS, secrétaire.

MAISONS A LOUER.

UNE Maison située rue Hopital, entre Bourgogne et Rempart,
Une ditto, chemin du Bayou, après les Remparts,
Une ditto, rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo,
Une ditto, à étages, rue Moreau entre Port et St. Ferdinand,
Une ditto, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine.
Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser rue de Chartres No. 123.
16 avril — CORDEVIOLLE & LACROIX.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE-ORLEANS
Nouvelle-Orléans, le 25 mars 1841.

CETTE Banque tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
26 mars — GEO. O. HALL, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nlle. Orléans, 29 mars 1841.

CETTE Banque tire sur Paris, Londres et New York.
29 mars — C. MILTENBERGER, caissier.

PORC et toile d'emballage—300 barils porc mess, 500 pièces toile d'emballage, 500 rouleaux de cordes, à vendre par
22 mars — MAUNSEL WHITE & Co.

INSTRUMENS DE MUSIQUE, *A PRIX COUTANT*, POUR CAUSE DE DEPART.

T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici à la fin d'avril:
Un assortiment complet d'instrumens de musique, consistant en violons, guitarres, flûtes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, buccins, cors, cornets à pistons, trompettes, cimballes, tambours, accordéons, orgues d'église et orgues à cylindres, serinettes, fournitures pour tous ces instruments et autres articles, qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Ces instrumens seront vendus, en détail ou en bloc, à *prix coutant.* 11 mars

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevsia, où il sera honoré de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, — Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, — Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, — Henry L. Bennet,
Henry Lockett, — E. Hyde,
Dr. Luzenberg, — Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, — John P. Nisbet.
14 dec

ASPHALTE,

B. COCHET a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore *le prix actuel de ses confrères.* Terrasses couvertes en asphaltes $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No. 6, Passage de la Bourse. 10 nov

LE soussigné vient de recevoir par le navire Garonne, du Havre, des levites et vestes de mérinos noir; et par les derniers arrivages, un assortiment complet de coutils de couleur pour pantalons, mérinos noir, et couleurs; et des batistes couleur pour vestes, paletots et levittes qu'il offre de faire dans le genre parisien, à son nouvel établissement rue de Chartres, no. 59, à côté de MM. A. Paya & Co. LOUIS A. BARBARIN. 27 mars

VIN, HUILE D'OLIVE, VINAIGRE,
60 barriques vieux vin Medoc, Pauillac, St. Julien,
30 demi do do do
50 demi do excellent Sauterne,
250 caisses vin blanc Barsac, Sauterne &c.
500 dito vin rouge Haut Brion, Pape Clement.
55 Paniers huile d'olive,
100 tierçons vinaigre de Bordeaux, à vendre en gros et en détail par S. LATAPIE,
26 mars — No. 60, Levée.

VOR. ROUMAGE—Offre à vendre en débarquement du navire Highlander, de Bordeaux:
25 demi-pipes eau-de-vie de Cognac, par champagne 1810 et 1818, de la marque renommée de Lecocq.
1000 caisses vin rouge St. Julien, capsules coloriées, et très belles étiquettes, nouveau modèle,
40 caisses de 12 à 24 paniers prunes 1er. choix 6 avril

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, mai son Musson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grêtes de Russie, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix réduits. Le soussigné recevra parfaitement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv — J. FILIPPINI,

CHANGEMENT DE MAGASIN—McNAIR & Co., ont transporté leur magasin d'[illegible] et de commission dans la rue de Chartres No. 112. 4 mai

---

GRAINES de moutarde, à vendre par
7 mai — CONVERSE & Co 55 N. Levée.

POIVRE et piment, à vendre par
7 mai — CONVERSE & Co 55 N. Levée.

WHISKEY—[illegible] barils whiskey rectifié à vendre par
6 mai — GINN & DUNN, 54 N. Levée.

SEL—1200 sacs sel fin et gros à vendre à bas prix par
6 mai — GINN & DUNN, 54 N. Levée.

PAPIER à enveloppes—[illegible] rames, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

CRANBERRIES—100 1/2 et 1/4 de barils, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

SAVON—100 caisses savon No 1, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

PORC—100 barils mess prime O et P, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

GRAISSE—200 barillets et 10 barils graisse, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

CLOUS—200 barillets clous de Boston, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

SACS du pitre—100 balles, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

CORDES—20 rouleaux, à vendre par
6 mai — CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée.

TOILE d'emballage, à vendre par
6 mai — CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée.

SUCRE de qualité supérieure, à vendre par
6 mai — CONVERSE & Co 55, Nlle Levée.

FOIN et Mais en magasin et à vendre par
6 mai — CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée.

TRAITES sur Paris, à vendre par
31 mars — F. PERRET.

CHOCOLAT—200 caisses extra no. 1 à vendre par
3 mai — THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS—0 barils récemment reçus et à vendre par
3 mai — THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
30 av—6 — HENRY TETE, 13, Conti

PAPIER à Enveloppes—300 rames à vendre par
4 mai — FROST & Co, 8, Douane.

LARD—150 boucauts jambons, plats-côtés, épaules, à vendre par — J. VAIRIN & Co, 29 avril

JAMBONS ENVELOPPES—20 boucauts et 50 tierçons à vendre par — J. VAIRIN & Co., 29 avril

GRAISSE—2000 barillets et 90 barils graisse en feuilles à vendre par — J. VAIRIN & Co, 29 avril

PORC—50 barils mess M. O. P. O. et à vendre par
29 avril — J. VAIRIN & Co.

THE poudre à canon et impérial à vendre par
29 av — WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LAINE—Un petit lot à vendre par P. A. GIRAUD,
29 avril — 12, rue Tchoupitoulas

JAMBONS plats-côtés et épaules à vendre par
29 av — WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TETES de cochon et épaules—50 barils à vendre par
29 av — WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CIDRE DE CHAMPAGNE—200 caisses à vendre par
29 av — CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

THE—50 1/2 boîtes et 200 caisses à vendre par
29 av — CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

PORC—600 barils porc mess et prime, à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co.

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par
27 avril — MAUNSEL WHITE & Co

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co.

CHANGE sur Cincinnati à vue, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
6 mai — 36, Poydras.

EAU DE VIE de Cognac—15 demi pipes vieux Cognac de J. J. Dupuy, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
6 mai — 75, rue des Magasins.

LIQUEURS du Pays—En magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
6 mai — 75, rue des Magasins.

ESPRIT de Térébenthine—40 barils en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
6 mai — 75, Magasins.

BRIQUES à feu—Récemment arrivé 12000 briques à feu d'Angleterre des meilleures qualités, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
6 mai — 150, rue des Remparts, ou 161, rue du Camp.

ARDOISES pour toitures—125000 ardoises de Bangor par le Sidney de Liverpool, à vendre en lots au gré des acheteurs, par LYALL & DAVIDSON,
150, rue des Remparts, ou 161, rue du Camp
N. B.—On demande 4 ou 5 garçons auxquels on donnera de bons gages. 6 mai

TOILE d'emballage d'Ecosse—500 pièces en magasin et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
28 avril — 60, rue du Camp

CAFE—400 sacs café vert de la Havane en débarquement du brick Empressario à vendre par FRATS & HERNANDEZ,
1er. mai. — 7, rue Toulouse

BOTTES & SOULIERS—300 caisses comprenant un assortiment général, reçues par les navires St Louis et Herculean, à vendre par A. F. DUNBAR & Co,
7 mai — 18, rue de la Douane.

FER—15 tonneaux fer de dimensions assorties à vendre par P. A. GIRAUD,
7 mai — 12, rue Tchoupitoulas.

CUIRS MEXICAINS—1003 à vendre par P. A. GIRAUD,
7 mai — 12, rue Tchoupitoulas.

CIGARRES—7,000 milliers Regalias, Impériales, Caradores, à vendre par P. A. GIRAUD,
7 mai — 12, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—10 bts. sucre commun en magasin et à vendre par P. A. GIRAUD,
7 mai — 12, rue Tchoupitoulas.

VIN DE PORTO, eau-de-vie et vin rouge de qualité supérieure à vendre par P. A. GIRAUD,
7 mai — 12, rue Tchoupitoulas.

JEANS—6 caisses jeans rayé, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
7 mai — 59, rue Gravier.

INDIENNES—12 caisses Indiennes bleues, noires et à fleurs en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
7 mai — 59, rue Gravier.

TOILE à Draps—30 caisses 3/4 et 4/4, toile blanche à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.,
7 mai — 59, rue Gravier

WHISKEY—40 barils whiskey rectifié sur la levée et 150 do en magasin, à vendre par
7 mai — BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

CAFE [illegible] à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.
7 mai

INDIGO, noix de muscade, cordeaux, [illegible], sirop de limon, etc, à vendre par CONVERSE & Co, 55 N. Levée.
7 mai

COUTEAUX pour ployer le papier, en ivoire et perles, en grandes variétés, à vendre à la Librairie de NORMAN, STEEL & co
7 mai — 14, rue du Camp

BROSSES A DENTS—supérieures brosses anglaises de toutes qualités et prix, en grande variété, à vendre à la Librairie de NORMAN, STEEL & co.
7 mai — 14, rue du Camp.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par MAGEDORN & CRAMER,
7 mai — 81, Chartres.

CAFE DE RIO—3000 sacs en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
7 mai — 28, rue Gravier

CHAISSE—500 barillets en magasin et à vendre par STETSON & AVERY.
7 mai

TOILE D'EMBALLAGE DU KENTUCKY—2 0 pièces à vendre par STETSON & AVERY,
7 mai — 28, rue Gravier,

EAU DE VIE de pêche—20 barils bonne eau de vie de pêche, à vendre par GINN & DUNN 54 N. Levée.
6 mai

VIN de Champagne première qualité, de Lambert et Co à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26 Bienville.
6 mai

DEMI et quart de pipes d'eau de vie 4me preuve de Pellevoisin aîné & Co en débarquement et à vendre par
6 mai — BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville

SUC de fruits assortis de J Colin de Nantes, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co
6 mai — 26 Bienville.

HUILE D'OLIVE—30 paniers huile d'olive, en magasin, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
6 mai — 73, rue Royale.

CIGARES de la Havane—100 milliers des marques de Venus et Cérès, par le brick Ureas, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
6 mai — 26, rue de la Commune.

DOUBLONS de l'Aigle mexicains, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
6 mai — 26, rue de la Commune.

WHISKEY—200 barils whiskey de preuve élevée, et 128 do. do. en débarquement du chaland, à vendre par
6 mai — LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

CIGARRES de la Havane—Regalias. Canones, Impériales, Trabucos, Bayonetas et autres sortes constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
6 mai — 32, Vieille Levée.

GELEE de Gouyave à vendre par J. M. CABALLERO,
6 mai — 32, Vieille Levée.

LETTRES de Change sur Philadelphie, en sommes à la convenance des acheteurs, à vue et à 60 jours, à vendre par JAMES D. DENEGRE,
10 avril — 16, rue de la Douane.

GRAISSE—60 fréquins graisse supérieure pour l'usage des familles, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co
29 avril

3 CAISSES jambons de l'Alabama, pour l'usage des familles, à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co,

SUCRE de Boston raffiné—175 barils sucre en pains—50 do en poudre—40 do cassé à vendre par N A NORCROSS & Co.
29 avril — 40, rue Gravier

SAUMONS—100 colis à vendre par H. A. NORCROSS & Co.
29 avril — 40, rue Gravier

TOLLES—300 paquets en débarquement du navire Sidney, du No. 12 à 20, à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
29 avril — 19, Nouvelle Levée

CAFE et sucre—100 sacs café vert prime de la Havane; 60 caisses sucre blanc de la Havane en magasin, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
29 avril — 28, Vieille Levée

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co.
29 avril — rue Natchez

BOTTES, souliers et brodequins—1008 caisses comprenant un assortiment général pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales par A. F. DUNBAR & Co.
29 avril — 18, rue de la Douane

A VENDRE par les soussignés au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux.
50 caisses absynthe Suisse 1re qualité,
50 do Kirchwasser de la foret noire.
1 do contenant 24 chapeaux de soie à la dernière mode.
1 do contenant 50 cannes de choix.
29 av — LOREILHE & VALETON, 9 Toulouse.

TRAITES SUR NEW-YORK à courts jours et à 60 jours à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.,
29 avril—6t — 26 rue Bienville.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.,
23 avril—6t — 26 rue Bienville

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux—10 caisses en 1-2, 3-4, et grandes boites, à vendre par FRED. BONIS,
28 av — 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

JACONATS Français, reçu par la Caledonia Brander—2 caisses nouveaux dessin, à vendre par FRED. BONIS,
28 av — 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse,

CHAPEAUX de paille d'Italie—1 caisse noirs pour dames à vendre par FRED. BONIS,
28 av — 166, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

CHEMISES Françaises.—100 douz. mulhouse en couleur 100 " blanche
A vendre par FRED. BONIS,
8 av — 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

BOIS DE CAMPECHE—Onze tonneaux à vendre par V. TIO,
27 avril. — 58, rue Ste-Anne.

JUS de groseilles framboisé—25 caisses à vendre par VALETON & Co.
20 avril — Encoignure Royale et Douane

ESPECES—Cinq mille piastres en espèces à vendre par PETERS & MILLARD,
20 avril. — 34, Vieille-Levée

AIGUILLES DITES IMPERIALES—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment de cet article—Il n'y a de véritables de ces aiguilles, que celles qui sont marquées Hyde & Goodrich, qu'ils offrent à vendre, en gros et en détail. HYDE & GOODRICH,
29 avril — 15, rue de Chartres.

VERMICELLE en petits paniers de 10 à 12 liv., macaroni d'Italie en caisses et demi-caisses à vendre par VALETON & Co.
20 avril — encoignure Royale et Douane

LA BANQUE DES CITOYENS tire sur New-York.
J. B. PEREAULT,
20 avril — Caissier.

VINS—15 quarts de pipes vin de Madère 4 1-2 do de do, en débarquement du navire Franklin, 35 barils vin de Malaga sec et doux; 20 do do de Porto, en magasin et à vendre par
20 av — CUCULLU LAPEYRE & Co. 20 V. Levée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la [illegible] ville de la Nouvelle-Orléans.—No. 11,[illegible]—Madame [illegible] Dupuy (Elisabeth Badgely) contre son mari par sa requête que le deuxième jour [illegible] jugement [illegible] entre cette cour dans le procès de Madame Justin Dupuy &c. contre son mari comme [illegible], savoir: [illegible] Perdoune, adjugé et décrété que jugement de séparation de biens soit entre en faveur de la demanderesse, Elisabeth Badgely, contre le défendeur Justin Dupuy son mari et qu'elle recouvre du dit défendeur la somme de deux mille quatre cents piastres avec les frais.
N. Orléans, le 7 avril 1841.
Signé, CHARLES MAURIAN, juge.
En témoignage de quoi j'ai signé le présent et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce septième jour d'avril mil huit cent quarante un et la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
4 mai—3 en 10j. — LOUIS R. COURTIN, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge. Dans le procès de François Verrer contre ses créanciers, il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau final enregistré par le syndic dans ce procès ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément à sa teneur et le syndic déchargé de toute responsabilité dans ce procès.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier—27 avril 1841
28 avril—3 en 10j — ARM. GUYOL, député greffier,

LE soussigné exécuteur testamentaire datif de Alexandre Milne, prévient MM. les entrepreneurs et architectes, que d'après les intentions de M. Milne, deux hospices doivent être bâtis à Milneburg, et qu'il est prêt à recevoir des devis estimatifs, avec les plans annexés, pour la construction de ces hospices.
Ces devis et plans devront lui être envoyés cachetés et avant le 15 mai prochain.
Il est bien entendu que tous les frais de constructions des deux hospices ne peuvent dépasser trente mille piastres, somme qui a été appropriée à cet effet par l'honorable Cour des Preuves.
FEUILLAS BORVILLE,
Exéc. testamentaire de A. Milne, 52, rue St. Anne.
20 av—31 en 10j

COTON Spool, à vendre par WM. FREHN,
7 mai — 56, rue de la Douane

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

TABAC Espagnol pour tripes et capes, à vendre par
30 avril — KOHN DARON & Co.

GRAISSE—114 barils et 150 barillets, à vendre par
30 av — CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BEURRE—60 barillets beurre de Goshen, à vendre par
30 a. — CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

TABAC—60 caisses tabac manufacturé, à vendre par
30 av — CHAS. DOANE, 69, rue Poydras

CIDRE de Champagne—150 caisses à vendre par
30 av — CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

LETTRES de change sur New York, à vendre par
27 avril — W. O. HEWES & Co

PLATILLES et Britannias communes, à vendre par
9 av — WM. FREHN, 56, Douane.

FARINE—150 barils actuellement en déchargement et à vendre par — CHS. DOANE. 29 av

LANGUES de BŒUF—6 demi barils, à vendre par
29 av — CHS. DOANE.

HUILE de Palmachristi—7 barils reçus et à vendre par
29 av — CHS. DOANE.

JAMBONS couverts, à vendre, rue Poydras, No. 36,
1 apr [illegible] mai] — ADAMS, HARTWELL & Co.

PLUMES—6 sacs, à vendre par
4 mai — ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

A VENDRE. La véritable Cachucha, dansée par Mlle. Fanny Elssler, publiée et à vendre par CHARLES NICKS,
28 av — Magasin de musique, 72, rue Royale

ON voudrait acheter une propriété ou deux petites, pour du comptant en ville ou dans un des faubourgs immédiats, s'adresser à B & A. SOULIE,
21 av — 55 Bienville, au premier.

DES avances en argent seront faites sur consignations de produits adressées à J. J. Andrews & Brothers, de New York ou à E. L. Andrews & Co de la Mobile.
ANDREWS & BROTHERS,
1er mai — 60, rue du Camp

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée Baux, Gros frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par J. P. BONNET,
6 fev—3pt — 3, rue Royale.

RUBANS DE TAFFETAS NOIRS No. 6 - 600 pièces rubans taffetas No. 6 pour chapeaux d'homme, à vendre par — TORNE & FROIS,
4 mai — 21, rue Chartres.

HUILE de lin—16 barriques reçues par le Charles, de Londres, à vendre par WM FREHN,
7 mai — 56, rue de la Douane

TOILE d'emballage—De 42 à 44 pouces, de Dundee, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
7 mai — WM. FREHN, 56, rue Douane

BIERRE de Londres—10 barriques contenant 6 douzaines à vendre par WM FREHN,
7 mai — 56, rue de la Douane

TOILES d'Irlande—Le soussigné offre à vendre par colis, un assortiment complet de toiles d'Irlande.
7 mai — WM. FREHN, 56, rue Douane

OSNABURGS—3 balles reçues par le Monument à vendre par WM FREHN,
7 mai — 56, rue de la Douane

PORC—60 barils de mess M. O. rouges &c. à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
7 mai — 36 rue Poydras

JAMBONS—150 boucauts de jambons, plats-côtés et épaules de première qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
7 mai — 36, rue Poydras

GRAISSE—600 barillets de qualité supérieure à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
7 mai — No. 36, rue Poydras

BŒUF mess—40 demi barils de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
7 mai — No. 36, rue Poydras

BRANDY américain—100 barils de qualité supérieure à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
7 mai — 36, rue Poydras

MAQUEREAUX—40 1/2 de barils No. 1 et 40 1/2 barils No. 2 [illegible], à vendre par
6 mai — [illegible]

CAFE Havane prime [illegible] à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
[illegible] — 26, rue de la Commune

JUS DE [illegible] Pouverin pour sirops et sorbets—20 caisses récemment reçues à vendre par B. POUVERIN,
4 mai—10 — Enc. Royale et Dumaine.

VIN ROUGE de Bordeaux en bouteilles à 10 [illegible] $1. On trouvera constamment au magasin du soussigné du vin rouge de Bordeaux, à 10 [illegible] $1, le panier [illegible] à $4 la barrique. B. POUVERIN,
4 mai — Enc. Royale et Dumaine.

TABAC à chiquer coupé, ou de la marque de M Boraven, par BLASCO & SIMIDEL,
4 mai — 26, rue de la Commune

PRESERVATIFS DE LA VIE—Un assortiment de ces articles faits en gomme élastique, que l'on garantit parfaits, à vendre par MEAKINGS & KETCHAM,
4 mai — N. Levée et Bienville.

CHEMISES—Venant d'arriver par le Yazoo, un grand assortiment de chemises de toile extra fine, confectionnées dans un bon genre. MEAKINGS & KETCHAM,
3 mai — Enc. V. Levée et Bienville

HABILLEMENTS D'ETE—Par le Yazoo, nous avons reçu de nouveaux envois de nos habillemens d'été, qui nous [illegible]. Nos prix sont très bas, et les détaillans pourront se pourvoir d'habillements chez nous à une réduction libérale. MEAKINGS & KETCHAM,
3 mai — Enc. V. Levée et Bienville

CHANGE—Une traite de change sur New York, à 60 jours de vue, pour $1000 à vendre par WALTON & COGAYNE,
3 mai — 28 et 29 Nelle Levée

ARTICLES DE PECHE—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages un assortiment complet d'articles de tout genre pour la pêche qu'ils offrent à vendre. HYDE & GOODRICH,
29 avril, — 15, rue Chartres.

PLAQUES GALVANIQUES—Récemment reçu un assortiment des manufactures de Paris. Ces plaques sont d'un usage qui a généralement été adopté à Paris, dans ces cinq dernières années, pour les toits plats, et elles ont obtenu les plus grand succès, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
22 avril — 150 rue des Remparts.

REÇU par le navire Chateaubriand et à vendre par le soussigné.
15 demi pipes eau de vie 1re et 4me preuve,
25 barils eau de vie blanche,
2 caisses sardines à l'huile,
1 caisse chemises de couleur.
J. ALBERT,
29 avril — 26 rue St Louis.

TOILE à voile de Russie et de coton, en débarquement et en magasin, d'importation antérieure, formant l'assortiment le plus complet, en numéros et qualités, à vendre par J. ALBERT,
29 avril — 26 rue St-Louis.

BRODEQUINS—20 caisses brodequins veaux de forts numéros à vendre par L. A. LEVY Jr.,
29 av — 30, rue de la Douane.

CAFE—400 sacs café vert de la Havane prime à vendre par J. ROBERT & Co.,
3 mai. — 3, rue des Magasins.

VINS—20 caisses vins du Malaga doux. " " " à vendre par J. ROBERT & Co.,
3 mai. — 3, rue des Magasins.

PEAUX DE CHEVREAUX—10 balles en magasin et à vendre par JAS. E. WOODRUFF,
3 mai — 52, rue du Camp.

BŒUF MESS—10 barils, de qualité supérieure, à vendre par JAS. E. WOODRUFF,
3 mai — 52, rue du Camp

AMANDES—25 barils amandes sans coques, en magasin et à vendre par
29 av — CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28 V. Levée.

CITRONS—600 caisses citrons, en très bon état, en magasin et à vendre par
29 av — CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 V. Levée.

CHAPEAUX DE PAILLE—10 douzaines chapeaux de paille à vendre par LOISON & SILVESTRE,
24 av — 73 rue Royale.

MERINOS—10 pièces Mérinos double chaine, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
29 av — 73, rue Royale.

CORDES D'EMBALLAGE—225 rouleaux cordes en débarquement et à vendre par
30 mars — GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier.

NOUVEAUTES LITTERAIRES.

GRAND assortiment de pièces de théâtre, nouvelles, à vendre à la librairie de LELIEVRE,
21 av — Encoignure Royale et Ste. Anne.

DEZAUCHE, *Dentiste,*
POSE LES DENTS ET RATELIERS ARTIFICIELS; traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev—

COUTELLERIE FINE—Précédemment reçu un assortiment de ciseaux fins, de beaux couteaux et canifs de poche de qualité supérieure, aussi de fameux couteaux du congrès et de la législature de la Louisiane.
HYDE & GOODRICH,
29 avril. — 15, rue de Chartres,

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres pourront s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI,
12 janv — Ville de Lafayette

GRANDE DIMINUTION DE PRIX.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il a réduit le prix de ses percales françaises à petits dessins fond blanc de quatre escalins à *trois.* Et ce qu'il lui reste de son assortiment de mousseline de laine cachemire d'une piastre et demi à *six escalins* l'aune.
Il a de plus en magasin un assortiment complet de marchandises d'été qu'il détaille à bon marché.
J. E. LOBRE.
19 avril — Encoignure des rues de Chartres et Conti

MERINOS et coutil à pantalon.—Un fort assortiment de mérinos français à habit et de coutil unis et de fantaisie, à vendre en gros et en détail, et à bon marché par le soussigné. J. E. LOBRE.
19 avril — Encoignure Chartres et Conti.

DETENU à la geole de la Paroisse de Jefferson, un nègre nommé BOB, se disant appartenir à M. Bon ders Wilkinson County Mississippi, âgé d'environ 30 ans, taille cinq pieds sept à huit pouces et très noir. Le propriétaire voudra bien le réclamer en se conformant à la loi. M. J. GARCIA,
26 avril — Shérif.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron dans l'après-midi, le 30 du courant le mulâtre NOWELL, âgé d'environ 19 ans, taille de 5 pieds 9 à 10 pouces, cheveux longs et touffus, qu'il tient fréquemment séparés en deux. Il était vêtu lors de son départ, d'un habit de mérinos noir, demi-usé et trop vaste pour son corps; d'un pantalon de mérinos noir, neuf. On suppose qu'il se tient caché dans les environs de la ville, et qu'il cherchera à monter le fleuve. Les capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord.
Celui qui ramènera cet esclave à David Middleton, au National Hôtel, ou à mon bureau No. 48, rue de la Commune, recevra la récompense susdite.
1er. mai— — BENJ. KENDIG

VENTES DE SHERIF.

F. X. Colsçon liquidataire, etc. vs. Mme. veuve Désirée Barden.

COUR DE PAROISSE—No. 13640—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 31 mai prochain à midi.

Une certaine esclave nommé Corinne, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
27 av— — Shérif de la paroisse d'Orléans.

John Slidell vs Charles F. Zimpel.

COUR DE PAROISSE No. 13,413. En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St-Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 17 mai courant à midi, les billets suivans, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Neuf billets tous datés de la Nouvelle Orléans le 6 février 1837, et tirés, endossés et payables comme suit, savoir: trois tirés par James Grimshaw à l'ordre de P. L. Sloane et endossés par ledit P. L. Sloane et par L. T. Caire, de la somme de $1,011 3 cts chacun payables à 1, 2 et 3 ans de date; deux tirés par H. T. Williams à l'ordre de A. F. Righton, et endossés par ledit A. F. Righton et aussi par Whittemore, Blair & co, de la somme de $4,886:26 2/3 cts. chacun payables à un et deux ans de date; deux tirés par Seaman Field et à l'ordre du J. H. Field, et endossés par ledit J. H. Field, et aussi par Wm. H. Field de la somme de $3,944:33 cts. chacun payables à 2 et 3 ans de date; deux billets tirés par F. Johns & Co, à l'ordre de et endossés par Théodore Nicolet de la somme de $1944.34 cts. chacun et payables à 2 et 3 ans de date.
Conditions Comptant.
V. ALLAIN,
4 mai—4 fps — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Jon McDonough vs. Js. N. Wallace.

COUR DE PAROISSE—No. 13,402.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, rue Girod, près de la rue du Commerce, dans cette ville, Vendredi, le 21 mai courant, à 10 heures A. M.
Deux tables de billard du prix, des meubles &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions —Comptant.
V. ALLAIN,
6 mai—4 fps — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. G. Wilson vs. A. Muir.

COUR DE PAROISSE.—No. 13,703.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St-Louis entre Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 15 mai prochain à midi, l'esclave ci après décrit saisi dans l'affaire ci-dessus.
EDMOND esclave, âgé d'environ 39 ans.
Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, l'esclave ci-dessus sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, à douze mois de crédit; l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement avec intérêt à raison de cinq pour cent l'an. V. ALLAIN,
27 avril. — Shérif de la paroisse d'Orléans.

John McDonough vs. Daniel Vancourt.

COUR DE PAROISSE. No. 13610.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à l'encoignure des rues Natchez et Tchoupitoulas, samedi le 15 courant, à 10 heures A. M.
Tout le contenu de la maison située à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Natchez, qui se compose de meubles, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. — V. ALLAIN,
3 mai—4 — Shérif de la paroisse d'Orléans.

Joseph Roux, pour lui-même et comme administrateur de la succession de feu Thomas Hassam versus Frederic Coan

COUR DE DISTRICT. No. 20,522. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 31 mai 1841, à midi:
1o. Une maison située à Duvergerville, dans cette paroisse, rive droite du Mississipi, laquelle maison se trouve sur un terrain appartenant à M. Joseph Roux, et les héritiers de Thomas Hassam.
2o. Le bail du terrain sur lequel se trouve la dite maison, lequel bail expire le 1er. juillet 1842, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
N. B. L'acquéreur devra consentir aux restrictions et obligations stipulées dans le bail, savoir:
1o. A l'expiration du dit bail, il devra enlever la dite maison, à ses propres frais, du dit lot de terre, sur lequel elle se trouve bâtie, s'il en est requis par les propriétaires du dit lot.
2o. L'acquéreur n'aura pas le droit de vendre aucunes liqueurs ni de tenir une maison publique dans la dite maison.
3o. L'acquéreur s'engagera au paiement d'une rente annuelle de cent cinquante piastres, payables tous les mois aux propriétaires du dit lot, ou la somme de $12 50 par mois.
J. L. THIELEN,
23 avril — Shérif de la Cour de District du premier district.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Joachim Bermudez—No. 13845.

COUR DE PAROISSE—No 13845—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, samedi 1 mai prochain, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus:
Un terrain situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, ayant mesure française, vingt quatre pieds de face à la rue Bourgogne, sur les profondeurs suivantes, savoir: Du côté de la rue des Ursulines, le dit terrain a une première profondeur de quatre vingt sept pieds, quatre pouces, quatre lignes, sur une largeur de quatre pieds, quatre pouces, quatre lignes, qui fait face par le [illegible] avec un angle droit de vingt sept pieds et autre que le premier profondeur du dit terrain appartenant actuellement à Mr. Meloncy Bonsat, de la à l'autre côté du dit terrain vingt pieds, puis une seconde profondeur de cinquante deux pieds, [illegible] de chaque côté de la rue de l'Hôpital, le dit terrain a une première [illegible] quatre vingt sept pieds, le dit ferme à angle droit de quatre pieds et une seconde profondeur de vingt pieds deux pouces, à cet endroit le dit terrain forme encore un angle droit de onze pieds deux pouces; en fin une troisième profondeur de vingt pieds, de telle manière que le dit terrain se mesure quatre vingt sept pieds de largeur à l'extrémité de la profondeur, le tout conformément à un plan figuratif signé du sieur Bermudez, et annexé à un acte passé pardevant Mr. Boyer, notaire public, le tout avec les bâtisses et améliorations, de la dite maison, en cette ville, et les bâtisses construites sur le dit terrain.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, le dit terrain sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement avec intérêt de cent pour l'an et hypothèque.
V. ALLAIN,
28 avril — Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Banque de la Louisiane & alias vs Jacques Bermudez.

COUR DE PAROISSE—No. 13839—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 20 mai prochain, à midi, les propriétés et les esclaves suivants saisis dans l'affaire ci-dessus.
1o. Un terrain situé sur le chemin de Gentilly à environ trois quarts de lieue de la ville, [illegible] paroisse, Orléans et designé par les lots No. 6, 7, 21, 22, 23, 24 et 25 sur un plan dressé par A. d'Hemecourt, le 21 janvier 1837, déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public, chacun de ces dits lots mesurant un arpent face au chemin de Gentilly, les lots 6 et 7 ayant 26 2/3 arpens de profondeur, et les lots Nos. 21, 21 et 23 ayant 18 1/3 arpens de profondeur; les lots Nos. 24 et 25 ayant 19 1/2 arpens de profondeur; et le dit lot No 7, ayant un demi arpent de face sur 20 2/3 arpens de profondeur et le coté Est dudit lot No. 7.
2o. Deux lots de terre à Lewisburg dans la paroisse de St. Tammany désignés par les Nos. 1 et 4 sur un plan particulier dressé par E. N. Rilleux le 2 août 1834 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public. Le lot No. 1 ayant 60 pieds de face au Lake Avenue (avenue du Lac) sur 170 pieds de profondeur et le lot No. 4 ayant 63 pieds de face au Lake Avenue (avenue du lac) 160 pieds de profondeur.
3o. Esclaves Messe, vacher âgé de 27 ans, Scipio charretier, 28 ans, Paul, charretier, domestique de maison et nègre de champ 29 ans, Menie, négresse de champ, 31 ans, Nancy domestique de maison, 27 ans, avec son enfant Maurice âgé de 4 ans, Louis, mulâtresse 21 ans et son enfant de deux ans; Jacob nègre de champ, 25 ans; Cornelius, charretier et nègre de champ 31 ans; Fanny, blanchisseuse, 49 ans, Amba, négresse de champ 35 ans, Lucy Hopkins domestique de maison 46 ans; Suzane, domestique de maison, 25 ans et à enfant Eliza, de 2 ans, Philip, cocher 20 ans et Oreste maçon 27 ans.
Conditions—Les lots de terre seront vendus au dixième comptant et la balance à un et deux ans de crédit et les esclaves seront vendus à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit. Les acheteurs des lots de terre et des esclaves donnant leurs billets avec caution bonne et suffisante et hypothèque spéciale et ces billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an s'ils ne sont pas payés à leur échéance, et de plus les acheteurs s'engageront à ne pas vendre ni aliéner, ni en aucune manière la propriété au préjudice de l'hypothèque.
Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
V. ALLAIN,
14 av — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LIQUEURS du pays—100 barils genièvre et eau-de-vie, 1re et 4me preuve, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT. 25, Gravier.

LARD—200 barriques jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
6 mai — 25, rue Gravier

CHANDELLES—400 caisses chandelles de blanc de baleine de New-Bedford et Nantucket, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

HUILE—3000 gallons huile de Sperm blanchie et 3000 do de baleine do, à vendre par
6 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

TOILE d'emballage—Quelques balles de 40 à 50 liv. à vendre par
6 mai — CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée.

CHANDELLES, Savon, cerises, eau-de-vie, raisins, liqueurs, anisette, plomb de chasse et en barre, à vendre
6 mai — par CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée.

SACS DE PITRE—60 balles à vendre par TUFTS & HOBART,
6 mai — 20, rue de la Douane.

MOULINS A COTON de Bates Hyde et Co., à vendre par TUFTS & HOBART,
6 mai — 20, rue de la Douane,

TISSUS DU PAYS—8 caisses toile blanchie 4/4 et 7/8 et 10 balles chambrays, en magasin, et à vendre par TUFTS & HOBART,
6 mai — 20, rue de la Douane.

CRANBERRIES en barils et quarts de barils, à vendre par TUFTS & HOBART,
6 mai — 20, rue de la Douane.

BALANCES PATENTEES—Un assortiment de Fond & Co, pouvant peser de 600 à 2500 à vendre par TUFTS & HOBART,
6 mai — 20, rue de la Douane.

SALAISONS et Conserves d'Underwoods de toutes sortes, à vendre par TUFTS & HOBART,
6 mai — 20, rue de la Douane.

SAVON et chandelles de suif—1000 caisses savon de Boston no. 1 et 2, marques différentes et 100 caisses chandelles au moule à vendre par
6 mai — W. HENRY FULLER, 42 Poydras.

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER.
25 avril

BOMBAZINE—10 pièces Bombazine à vendre par LOISON & SILVESTRE,
28 av — 73, rue Royale.

CAFE RIO—reçu directement par le navire Commerce et à vendre par J. ALBERT,
25 avril — 26 rue St-Louis.

CAFE DE LA HAVANE—600 sacs en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER,
16 avril — 34, rue Gravier

TOILE CRETONNE—12 pièces pour draps de lit, à vendre par FRED. BONIS, 16mars
170 rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

HABILLEMENS pour enfans—M. Vr. Dezaux prévient ses connaissances qu'il offrira samedi prochain les articles suivans, arrivés par le navire Caledonia, Brandor
3 balles coutils dessins nouveaux,
1 do mérinos drap d'été.
Un bel assortiment d'habillemens d'été pour hommes et enfans, et divers autres articles pour être vendus en gros et en détail. Rue de Chartres No. 83, encoignure Conti.
21 avril

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.
T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici au 20 courant, à prix coutant: instruments de musique de tout genre, et musique de Lucie, de Lammermoor, Anne de Boulen, Zanetta, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, le Perruquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir et qu'il offre à 25 pour cent de Remise. 5 mai

LES soussignés ont ce jour formé une société pour la transaction des affaires en général, sous la raison de J. N. Riculfi & Co.
N. Orléans, 1er. mai 1841. — J. LE BRETON D'ORGENOY,
1 mai — J. N. RICULFI.

AUX capitaines et propriétaires de steamers—Bon bois de pin à $1 la corde.—Les soussignés livreront aux steamers du bois de pin de la meilleure qualité à $4 la corde. W. & R. MURPHY,
No. 132, rue du vieux Bassin et 137, rue des Remparts.
21 avril

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NLLE. ORLEANS.

Arrangement [illegible] jours de la semaine, à partir [illegible] mars 1841.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	4 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3 1/2	"
"	4	"	"	5	"
"	6 1/2	"	"	7 1/2	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11 1/2 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 8 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 9 heures, un char partira à 8 heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut être le plus beau jardin des E. Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. A 7 1/2 heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 30 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars — Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépot, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
12 " M	1 " P. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 22 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
28 jan — J. W. SMITH, chef ingénieur

REÇU par le Caledonia Brander, du Havre, un grand assortiment de marchandises de saison:
Bretelles en soie, gomme et coton,
Mérinos noir, drap d'été 5/4,
Alépine noire.
Serge soie pour tailleur,
Boutons de soie do,
Chales mérinos noirs 4, 5 et 6/4,
Do. Filet,
Collier do,
Bas filoselle,
Rubans velour noir et ponceau,
Do taffetas noirs (pour cravattes),
Do à border les souliers.
Batistes imprimées pour robes,
Do couleurs unies,
Gants fil,
Mouchoirs batiste,
Ombrelles (grande nouveauté française),
Fleurs artificielles,
Chaussettes fil,
Linge de tables,
Indiennes à meubles, chamois et bleus
Do à bordures,
Chapeaux paille d'Italie (bords double et simple),
Do do pour femmes,
Eaux de Cologne, de fleur d'orange et de Lavande ambrée,
Poudre, savons et parfumeries assorties.
BENJ LACOSTE,
166, rue Royale, entre Conti et St. Louis
En magasin et à vendre à des prix très modérés: Soie pour robes (dernières nouveautés), cols mousseline brodé et guipure — 24 av

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42
—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'adresser à lui, de ce que le soussigné avance en [illegible] à l'accès de toutes les graines, avant [illegible]. Il trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, ainsi qu'une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Fleuriste et marchand de Graines.
29 av — rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

GRAINES fraîches de jardin, de légumes et de fleurs, garanties de la saison de 1840.
Le soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, une quantité considérable de graines de jardin, fraîches, garanties. Il a aussi constamment en mains un assortiment de graines de toutes sortes, de toutes les parties du monde, les plus estimées, des fleurs & qu'il offre à vendre à des prix modérés. WM. DINN,
11, rue de la Commune.
3 mars — encoignure Tchoupitoulas.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en magasin une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs, garanties de la récolte de 1840 et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le danger auquel ont été exposés beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi il leur offre [illegible] la confiance publique à des prix pour réfléchir [illegible] parfaites. Ceux donc qui désireront acheter des graines bonnes et à bon marché s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No 7,
8 mars — à une porte de la rue des Magasins.

SANGSUES.

10,000 sangsues de premier choix, à vendre à tous prix au détail et en gros, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
21 mars — rue Royale, No. 123

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.

LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitans de cette cité et de la campagne, qu'on trouvera constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minérales telles que Vichy, Spa, Seidlitz, Saratoga, Barèges, Soda, Seltz, Frisognoran, aussi que les limonades gazeuses aux groseilles, à l'orange, citrons, etc. Pour bals et soirées.
Les ordres pour la campagne seront remplis avec soin et ponctualité et à des prix très modérés.
19 av — J METGE. 199 Royale.

EN débarquement du navire Caledonia Brander et à vendre à la pharmacie du soussigné:
200 barils sirop de racine de salsepareille de Johnson;
200 caisses eau de Cologne de Demarson;
50 barils robb de Laffecteur;
50 barils sirop de Lamouroux;
200 do de Briant;
500 robb de Girandeau de St. Gervais.
A. A. PEYCHAUD,
20 av — 123, rue Royale.

TRESOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Dugenetais, Pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans tous les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot, les médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sur que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 25 fev—

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

FER DU TENNESSEE—Les soussignés ont actuellement en mains, en débarquement du bateau à vapeur RED ROVER, un complet assortiment de fers ronds, carrés, et fers à bouilloires, venant de la manufacture dite Cumberland Iron Work Tennessee, qu'ils offrent à vendre au No. 19, Nouvelle-Levée.
19 mars. — PRIESTLEY & BEIN.

REÇU par le navire Chateaubriand, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
74 demi pipes, 31 quarts de Eau de vie différentes qualités;
35 demi barriques Vin Sauterne et Graves;
[illegible] do Vinaigre;
227 barriques Vin rouge différentes qualités;
[illegible] caisses Vin rouge do par 12 bouteilles et 24 demi bouteilles;
153 do Vin blanc Sauterne et Graves do;
30 caisses Liqueurs assorties;
92 caisses Absinthe Suisse;
1700 paniers Anisette;
184 caisses Fruits à l'eau de vie;
40 caisses Macaroni et vermicelli;
[illegible] sacs et 7 balles bouchons;
17 caisses prunes d'Ente;
40 paniers bouteilles vides,
17 caisses papier. — HERBAULT FRERES
30 av — 73, rue Bienville.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux:
1500 boites sardines,
120 barriques vin différentes qualités,
10 demi-pipes eau-de-vie,
27 barils vinaigre,
150 caisses vin de Laffitte, avec étiquettes et capsules,
200 caisses vins fins en demi-bouteilles,
25 barils vin de Madère, première qualité,
10 caisses prunes en boites de ferblanc de 60 à la livre.
100000 bouchons courts et longs fins.
50 paniers huile d'olive, grandes bouteilles.
30 caisses vermicelle,
20 do. Macaroni,
5 barils anisette fine,
40 caisses liqueurs assorties,
10 caisses fruits à l'eau de vie,
36 demi-barriques vin blanc de choix,
60 barriques vins fins et vieux.
LOISON & SILVESTRE,
28 av — 73, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire Eleanor, venant de Bordeaux:
200 barriques vin Montferrand.
120 do. Cote de Bourg.
30 do. St-Estephe et St-Julien, Medoc vieux.
30 do Bassin.
50 caisses vin rouge de 12 bouteilles.
120 demi pipes eau-de-vie 4me, preuve J J. Dupuy.
20 do. de. do. A Dussaut.
20 do do do
60 barils vinaigre blanc clarifié.
50 caisses prunes de choix de conserve en pobans.
20 caisses liqueurs assorties
1507 paniers anisette fine.
40 caisses extrait d'Absinthe.
21 av — BOUTIN, GALLY & Co.

SEUL dépôt à la Nouvelle Orléans du sirop concentré de salsepareille, préparé par J. B. A. Mancel Jr., pharmacien à Bordeaux—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre ce précieux médicament qui a été reconnu supérieur à tous ceux préparés jusqu'à ce jour pour combattre les maladies émanant d'un vice quelconque dans le sang.
2 av — LOREILHE & VALETON,
Enc. Royale et Douane

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1m — FRERET BROTHERS.

CIGARRES—120,000 cigarres de la Havane des manufactures de Ughes, Allenza, Xeres, en débarquement du Matches et à vendre par F. M. RICULFI,
20 av — 44, Toulouse, près la Banque des Citoyens.

CAFE de la Havane en magasin et à vendre par F. M. RICULFI,
20 av — 44, rue Toulouse.

CAFE DE LA HAVANE—1000 sacs en débarquement du brick Cuba, et à vendre en lots au gré des acheteurs, par ABRAHAM TRIER,
21 av. — 34, Gravier

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. E. TRICOU.

IL sera vendu le lundi 17 mai 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
6 lots de terre situés au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Marigny et Amour, suivant un plan qui sera exhibé le jour de la vente, savoir:
Le lot No. 1, formant l'encoignure des rues d'Amour et Marigny, mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur 90 pieds de profondeur sur la rue d'Amour.
Le lot No. 2, mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur 90 pieds de profondeur.
Le lot No. 3, mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur 90 pieds de profondeur, avec une maison en bois sur pilotis, composée de 5 appartemens avec galerie et deux cabinets, cave, cuisine, chambres à domestiques et jardin.
Le lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue d'Amour, sur 120 pieds de profondeur avec une immense écurie de 30 pieds sur 80 sur fondations en briques avec un très grand grenier et un grand magasin à foin dans le fond.
Le No. 5, contigu au précédent, mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue d'Amour sur 120 pieds de profondeur avec une écurie de 15 pieds sur 30 et un magasin à foin dans le fond.
Et le lot No 6 mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Marigny, sur 168 pieds 6 pouces de profondeur.
121 actions de la Banque des Citoyens.

CONDITIONS:

Les terrains à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, plus 10 pr. et d'intérêt en cas de non paiement.
Les actions comptant.
Les actes de vente se passeront chez Charles Boudousquié, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mai

PAR J. LEVY.
Vente par Colis.

MARDI prochain, le 11 courant, à 10 heures, dans sa salle d'encan, au second étage de la rue des Magasins, no. 53, il sera vendu, un assortiment considérable de marchandises sèches d'habillements, de bottes, brodequins, chapeaux, tissus du pays, &c. par colis.
Conditions, à la vente. 6 mai

Vente de syndic.
PAR BENJ KENDIG.

IL sera vendu à l'encan vendredi, le 4 juin à midi à l'arcade Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 26 avril 1841, et à la requête de Patrick Ward, seul syndic de la succession de Patrick Ward, les propriétés suivantes, savoir:
Huit certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos. 12, 13, 14, 16, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet A sur un plan dressé par J. Pilie et Springbett voyers, portant la date du 3 janvier 1836 et déposé dans l'étude de J. S. Marks, not pub
Les lots nos. 12, 13 et 14 sont contigus et mesurent 30 pieds de face à la rue Napoleon, sur 165 pieds de profondeur.
Les lots Nos. 19, 19, 20, 21 et 22, contigus ont chacun 25 pieds de face à la rue Madison, sur 115 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—comptant.
Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis not. pub. aux frais des acquéreurs. 1er. mai.

PAR JOHN M. BACH—Encanteur
Vente de syndic.

LUNDI le 17 mai, à 4 heures P. M. il sera vendu au no 56 de la rue Barthelemew, tout le mobilier de M. Justamond.
Conditions comptant. 6 mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS
Conseil de la municipalité No. Un.
Séance de lundi 19 avril 1841.

ORDONNANCE supplémentaire aux ordonnances concernant la destruction des chiens errans.

Le conseil de la municipalité No. 1 de la ville de la Nouvelle Orléans a ordonné ce qui suit:

Article 1. L'ordonnance de ce conseil, concernant les chiens, approuvée le 22 juin 1832 est et demeure remise en pleine force et vigueur. L'article 3 de la dite ordonnance est et demeure amendée de manière à insérer les mots, "dans la première quinzaine de mai" au lieu et place des mots "dans la première quinzaine de juillet." (Voir digeste 1836, P 91)

Art. 2. Le quatrième article de la dite ordonnance est et demeure amendé de manière à insérer les mots "mois de juin" au lieu et place des mots "mois d'août."

Art. 3. L'ordonnance approuvée le 29 juin 1832 est et demeure remise en vigueur et devra faire partie de l'ordonnance du 22 juin précitée.

Art. 4. Le lundi de chaque semaine le contracteur fera son rapport au maire sur le nombre des chiens détruits par lui ou ses agens, lequel rapport devra être certifié par l'un des commissaires ou par le capitaine de la garde, et il recevra pour chaque chien détruit, une piastre, laquelle lui sera payée par le trésorier de la police sur le mandat du maire.

Art. 5. L'ordonnance amendée ainsi qu'il est dit ci-dessus devra être publiée dans le Courrier et dans l'Abeille pendant dix jours.

Signé — PAUL BERTUS, Recorder
Approuvé le 24 avril 1841.
Signé — WM FRERET, maire.
Pour copie conforme.
S. W. WATTERS, Secrétaire.

ORDONNANCE pour réduire, dans la ville de la Nouvelle Orléans et ses Faubourgs incorporés, le nombre des chiens, imposer une taxe sur tous les animaux de cette espèce dans les dites limites, et affermer le produit de la dite taxe.

Le conseil de ville a ordonné ce qui suit:

Art. 1er. Une taxe annuelle est par le présent imposée sur tous les animaux de l'espèce canine existant dans la ville et ses faubourgs incorporés, à raison de deux piastres par tête, payable par les propriétaires ou possesseurs, du premier au quinze de juillet; la première acquisition du 1 juillet auquel le dite taxe sera [illegible] commune [illegible].

Art. 2. La dite taxe devra être affermée chaque année dans la première quinzaine de juillet, au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau du maire, pour un terme de douze mois, après l'insertion dans la gazette officielle d'un avis annonçant la dite adjudication, et la personne qui sera rendue adjudicataire, sera tenue de remettre au maire, dans les vingt quatre heures, son billet à six mois de date, à la satisfaction du maire, pour le montant à quel la dite ferme lui aura été adjugée, et fournira en outre un cautionnement bon et suffisant de la somme de mille piastres, pour sûreté de son contrat.

Art. 3. Il sera du devoir de l'adjudicataire, aussitôt après la signature de son contrat et la remise du billet ci-dessus mentionné, de procéder par lui-même ou par ses préposés à un recensement exact de tous les chiens existants dans la ville et ses faubourgs incorporés; ledit recensement devra contenir le nom de chaque propriétaire ou possesseur, et y distinguer le nom de chaque propriétaire ou possesseur de déclarer au dit adjudicataire ou ses préposés le nombre de ses chiens qu'elle a en sa possession, ou qu'il a en son pouvoir et qui sont sujets à la taxe, il sera dressé un état qui sera [illegible], dont le montant sera [illegible] au profit du dit adjudicataire, et moitié au profit de la caisse de la ville.

Art. 4. Avant le premier d'août prochain, tout propriétaire ou possesseur d'animaux de la dite espèce, devra pourvoir, chacun d'eux un collier, en cuivre ou autre métal, sur lequel sera gravé le nom du propriétaire ou possesseur et la demeure; et tout animal de la dite espèce qui sera rencontré sans collier dans les rues et autres lieux publics, après le dit jour, sera saisi par le dit adjudicataire ou ses préposés, sans préjudice de l'amende, et la personne qui en sera le propriétaire pourra le retirer en payant [illegible] les frais de saisie, le coût du collier et la [illegible] acquittée.

Art. 5. Défenses expresses sont faites à tous esclaves d'avoir en propriété ou d'être en possession d'aucun animal de la dite espèce, et dans le cas de contravention au présent, tous les animaux susdits seront payés à l'adjudicataire par les maîtres desdits esclaves, à moins que ces esclaves ne soient conduits à la geole de police; et ils recevront alors une correction qui ne pourra excéder les dix coups de fouet, au moins, sur la réquisition de l'adjudicataire ou des ses préposés.

Art. 6. Il sera du devoir de l'adjudicataire de remettre au maire dans la seconde quinzaine d'avril de chaque année, une copie exacte du recensement qu'il aura fait pour la dite année, des animaux de la dite espèce existant dans la ville et les faubourgs incorporés, et d'indiquer à la fin du dit recensement le nombre des dits animaux qu'il aura fait détruire en vertu de la présente ordonnance.
Approuvé le 22 juin 1832.

ORDONNANCE supplémentaire à l'ordonnance passée le 22 juin 1832 pour imposer une taxe sur les chiens, etc.
Le Conseil de Ville arrête ce qui suit:
Art. 1er. Pour toutes et chacune des violations par le fermier, des devoirs qui lui sont imposés par les articles 4, 5 et 6 de l'ordonnance ci-dessus mentionnée, il encourra une amende de cinquante piastres, recouvrable pardevant tout juge compétent, moitié au profit du dénonciateur, et moitié au profit de la caisse de la ville.
Art. 2. Les commissaires de police et les officiers de la garde de ville seront chargés de surveiller l'exécution de la présente ordonnance; et de prêter main forte au fermier toutes les fois qu'il les requerra à ce sujet.
Approuvé le 29 juin 1832. — 30 av—10

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le navire Lafayette du Havre, un assortiment superbe de montres superfines et ordinaires.
Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.
Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe.
Montres en argent, Lepines et à Verges pour hommes et enfants, ensemble avec un assortiment en magasin de montres anglaises et françaises, formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour du comptant, ou de bonnes acceptances, au no. 81, rue de Chartres. 16 m

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépots et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les gravent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

EN magasin et à vendre par les soussignés:
250 barriques Vin rouge Haut Brion, Talence, St. Julien et St. Estèphe;
30 tierçons de Talence;
40 do Vin blanc Barsac;
40 do Vin Haut Sauterne;
300 caisses Vin St. Julien et St. Estèphe;
150 do Vin blanc Sauterne;
200 do Vin rouge la Mission, Chateau Margaux et Latte;
250 do Vin Muscat;
40 do Vin de Champagne, 1ère. qualité;
40 paniers Anisette fine et surfine;
40 tierçons Vinaigre;
100 caisses Liqueurs assorties;
30 milliers Cigares.
AUGUSTE MOLITE,
4 mai — rue Ste. Anne, No. 66.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus fins, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions ou lettres taillées, les fonts de cheminées en pierres, en simple et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public. C. L. SEIXAS
21 dec—

LE SOUSSIGNE offre à vendre à des prix modérés les marchandises suivantes, savoir:
100 milliers cigares de la Havane, différentes marques.
150 tierçons eau-de-vie de pêches,
50 do. de Monongahela Whiskey.
2 do. vin de Ténériffe.
200 caisses vin de Sherry [qualité supérieure]
110 caisses vin de Porto do.
50 paniers Champagne.
200 caisses vin de Bordeaux.
120 caisses de savon de Boston.
20 caisses de vin du Rhin.
24 av.—1 ms. — HENRY TETE, 13, rue Conti.

ACADEMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.
Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départements.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 1 janvier et finissant le 30 juin; celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS—Externes.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune — $5 par mois.
Pour deux des langues mentionnées, — 9
Pensionnaires par an, — $300
Payables d'avance et par semestre.

REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.
Messrs Félix Garcia, — Chs. Derbigny,
R. Biriart, — Jacob Kohn,
Isaac T. Preston, — Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F Dugué, — Misor Kenner,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
20 oct— — S. A. BARRAUD

CONSTAMMENT en mains et à vendre, un assortiment de cigares supérieurs de la Havane, de tabac à la vuelta de Abajo, reçus par le brick Cuba.
S'adresser rue St. Louis, No. 61, en face de la Bourse St. Louis. — H. SCHOPFER. 17 mars—